## 2017 : un nouveau départ pour la Fédération

En 2017, un cycle de dix années s'est achevé pour moi avec le congrès de Tréguier, au pays de saint Yves, cher aux historiens du droit et aux juristes. En 2007, au congrès de Lannion, le professeur Chédeville, déjà malade, m'avait transmis la charge de la présidence de la Fédération des sociétés savantes de Bretagne. Le mandat était de cinq ans, il m'a été renouvelé cinq ans plus tard par les présidents des sociétés fédérées lors du congrès de Paimpol. J'ai été très honorée de cette confiance, très consciente de la charge qu'elle représentait, mais très intéressée par les perspectives qu'elle m'ouvrait.

Cette mission me permettait de mieux connaître, voire de découvrir la vie, les activités et les projets des sociétés savantes bretonnes et de leurs dévoués animateurs. Elle me permettait de mesurer l'ampleur des savants travaux de recherches menés par les historiens professionnels ou amateurs amoureux de la Bretagne.

Le siège de présidente de la Fédération des sociétés savantes de Bretagne m'a offert un remarquable poste d'observation d'où j'ai pu voir s'esquisser au fil des années de constantes évolutions dans son fonctionnement et dans sa situation par rapport à la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne (Shab). Ainsi m'est apparue la nécessité de réformes de structures répondant aux impératifs d'aujourd'hui.

La Fédération des sociétés savantes de Bretagne a été conçue comme un organe de coordination, de cohésion, d'information et de diffusion de la recherche historique bretonne. Créée en 1947 par les six membres fondateurs, les sociétés savantes des cinq départements de la Bretagne historique et la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, elle s'est ouverte en 1985 à des membres adhérents : l'Association bretonne et les sociétés de Brest, Fougères et Saint-Malo.

Initialement la Fédération des sociétés savantes de Bretagne avait un double rôle administratif et financier. Elle recevait l'intégralité de la subvention que lui allouait la Région Bretagne et la redistribuait par répartition selon les taux préfixés pour chacune des sociétés fédérées.

Ce système abandonné du fait des réformes administratives, le rôle de la Fédération se trouvait réduit à collecter les dossiers de demande de chaque société et les remettre à

l'administration régionale. Il en résultait des retards de transmission, des incompréhensions, des réclamations récurrentes de la part des services de la Région.

La situation s'est progressivement dégradée avec la complexité croissante des formalités et des documents administratifs exigés. Le tout doublé des fluctuations du montant de la subvention régionale, seule source de revenus de la Fédération des sociétés savantes de Bretagne avec la modeste cotisation annuelle de 50 € versée par chacune des dix sociétés fédérées. Cette situation était durement ressentie dans ces sociétés dont le fonctionnement repose exclusivement sur le dévouement des bénévoles.

Au fil de ces dix années, des évolutions sont aussi devenues évidentes dans les relations avec la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne. La Fédération des sociétés savantes de Bretagne et la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne avaient assurément la même *affectio societatis*: diffuser, promouvoir, soutenir la recherche historique en Bretagne, leur action s'exerçant toujours dans une harmonieuse complémentarité.

Certes, la Fédération des sociétés savantes de Bretagne disposait de plusieurs éléments fédérateurs spécifiques. J'avais instauré la règle de deux rencontres par an des présidents des dix sociétés fédérées, ce qui permettait un tour de table informatif sur les activités et les projets de chacun.

J'avais ranimé l'attribution de prix à des sociétés non fédérées, récompensées pour leur production éditoriale ou encouragées pour leur activité locale : l'Association des amis de Lamballe et du Penthièvre, en 2008 ; le Comité d'histoire du pays de Ploemeur en 2010 ; la Société des amis de Guérande et l'Association des amis de l'abbaye de Beauport en 2012 ; l'association François-Duine, Melvan, Association pour le patrimoine historique et naturel des îles d'Hoëdic et Houat, et La Maison Forte, Association pour la Sauvegarde du patrimoine de Rhuys, en 2014 ; et, en 2016, la Société d'histoire du pays de Kemperle et le Centre généalogique et historique du Poher.

Par ailleurs, l'hébergement de la Fédération sur le site de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne a permis de mieux la faire connaître à un public averti, de même que la rubrique « La vie de la Fédération », apparue dans les *Mémoires* de 2010 et poursuivie jusqu'à la livraison de 2016.

Enfin, la participation scientifique et financière de la Fédération des sociétés savantes de Bretagne à la production éditoriale a été remarquable (publication de la thèse d'Hubert Guillotel, collaboration avec les Presses universitaires de Rennes dans le cadre de la prestigieuse collection des « Sources médiévales de l'histoire de Bretagne »).

Les congrès annuels ont toujours été des occasions de collaboration étroite et harmonieuse entre la Fédération des sociétés savantes de Bretagne et la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne. Or, paradoxalement, c'est là que l'évolution

va aboutir à des incohérences dans les relations entre les deux sociétés. Dans les statuts de chacune, on ne trouvait que quelques allusions équivoques et contradictoires au congrès ; la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne y était citée comme « organe de la Fédération en charge de son congrès annuel ».

Dans la pratique, on parle toujours couramment du « congrès de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne » qu'elle organise avec les sociétés départementales invitantes à tour de rôle. Mais avec la stagnation de la subvention régionale, on est parvenu à ce que la Fédération soit obligée de consacrer les deux tiers de sa propre subvention à aider financièrement la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne pour le congrès.

Heureusement, dans la pratique, la répartition des tâches entre responsables des deux organes s'opérait en parfaite harmonie. Bruno Isbled, président de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne et secrétaire de la Fédération des sociétés savantes de Bretagne, assumait la préparation des programmes scientifiques par de longs mois de contacts et d'échanges avec d'éventuels futurs conférenciers.

Pour l'organisation matérielle des congrès, je ne saurais jamais assez remercier Bruno Isbled et Éric Joret (un temps trésorier des deux structures), de leur dévouée et amicale collaboration lors de nos déplacements hivernaux exploratoires dans les départements bretons. Nous étions toujours un peu anxieux de pouvoir mesurer la qualité de l'accueil qui nous serait réservé par les autorités locales, par les responsables des sociétés départementales concernées. Que de questions ! Allait-on nous ouvrir des portes, nous faciliter des accès, nous proposer de beaux itinéraires de promenades ? Pourrions-nous fixer des emplois du temps à la minute près ? Disposerions-nous d'une salle de conférences confortable et répondant à nos besoins ? Les ressources hôtelières permettraient-elles d'assurer le gîte et le couvert à des congressistes plus nombreux d'année en année ?.... Les congressistes ne pouvaient guère soupçonner la complexité de l'organisation mais tous gardent un excellent souvenir de ces rencontres, devenues les rendez-vous de fin d'été, auxquels les amoureux de la Bretagne et de son histoire se rendent fidèlement. À l'occasion de la traditionnelle réception à l'hôtel de ville, j'avais plaisir, en remerciant les édiles de leur accueil, à évoquer certains aspects de l'histoire de leur cité, y glissant à l'occasion quelques anecdotes savoureuses. J'en fus remerciée à plusieurs reprises, par des gestes d'amitié, dont l'un, à Nantes, prit la forme de la médaille de la ville, un autre, à Paimpol, celle d'une belle photo du port.

Malgré ces succès, au fil des années, la répartition des rôles et des tâches était mal déterminée et donc mal comprise par les autorités régionales. Peu à peu, la nécessité s'est imposée aux présidents des deux sociétés d'une refonte totale de ces structures sans en trahir l'esprit ni les valeurs.

Le constat a été dressé et le principe d'une réforme soumis aux présidents des sociétés fédérées et acquis lors d'une réunion à Lamballe le 28 janvier 2017.

L'unanimité s'est établie sur le souci de ne pas sacrifier la Fédération des sociétés savantes de Bretagne. La solution retenue a été la fusion des deux sociétés pour donner naissance à un organe unique élargi, enrichi des qualités des deux composantes.

La dissolution de la Fédération des sociétés savantes de Bretagne était juridiquement nécessaire, elle ne signifiait nullement sa disparition.

Cette réforme fondamentale nous a imposé un énorme travail de rédaction des statuts de la nouvelle structure. Je remercie ceux des présidents des sociétés départementales qui nous ont accordé leurs conseils, leurs suggestions.

Le travail a été si bien diligenté qu'il a pu être soumis dès le congrès de Tréguier en septembre 2017 aux adhérents des deux sociétés réunis en assemblées extraordinaires. Les textes proposés ont été approuvés à l'unanimité. Au passage, et ce fut longtemps un débat à la Fédération, le terme « savantes » a été remplacé par celui d'« historiques », qui correspond plus exactement à l'activité de nos sociétés. La nouvelle structure a ainsi pris le nom de Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne/Fédération des sociétés historiques de Bretagne. Un collège des sociétés y maintiendra leur originalité et leur unité.

Ainsi, je quitte la présidence de la Fédération des sociétés savantes de Bretagne au moment même de sa transformation, mais je la quitte rassurée sur son avenir¹.

Cette fusion permet une reconstruction prometteuse. Plus ouverte, elle répondra aux exigences nouvelles de l'énorme et passionnant chantier de la recherche historique en Bretagne.

Christiane Plessix-Buisset présidente de la Fédération des sociétés savantes de Bretagne (2007-2017)

<sup>1.</sup> La réunion d'installation du collège à Lamballe, le 14 mars 2018, est, à cet égard, de bon augure.